

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2022-79

**OBJET : MANDAT SPECIAL SALON DES MAIRES**

L'an 2022, le 01 octobre à 09H00 , le Conseil municipal de la Ville de Cordemais, légalement convoqué le 23/09/2022 en SALLE DU CONSEIL - MAIRIE DE CORDEMAIS, sous la présidence de Monsieur Daniel GUILLE, Maire.

**Etaient présents :**

Daniel GUILLE, Thierry GADAIS, Pascale CORMERAIS, Franck CLOUET, Lydie RETAILLEAU, Yves-Marie DELANOE, Katell RABY, Alexia ROUSSEAU, André LANCIEN, Emilie CHAPALAIN, Cécile SACHOT, Didier PROUX, Stéphanie MELOT, Patrice DRAIGNAUD, Guinard MARNE, Pascal PHILIPPE, Audrey TENEZ, Pierre LAUDEN, Benoit LONGEON, Anaïk FOURDILIS, Didier CHAUVIERE

**Etaient excusés avec procuration :**

Solène LAUNAY ayant donné procuration à Franck CLOUET  
Bruno FOUCHARD ayant donné procuration à Pascale CORMERAIS  
Aude JOUSSE ayant donné procuration à Stéphanie MELOT  
Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ ayant donné procuration à Alexia ROUSSEAU  
Karine DESVARD ayant donné procuration à Lydie RETAILLEAU  
Philippe MIKO ayant donné procuration à Benoit LONGEON

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascal PHILIPPE a été désigné secrétaire de séance,

Rapporteur : Daniel GUILLE

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** l'article 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**VU** le budget primitif de l'exercice 2022 ;

**EXPOSÉ**

En application de l'article L 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de confier un mandat spécial à :

- Monsieur Daniel GUILLÉ, Maire, et ses Adjoints pour leur participation à :
  - ✓ Salon des Maires du 22 au 24 novembre 2022 Portes de Versailles à Paris (75)

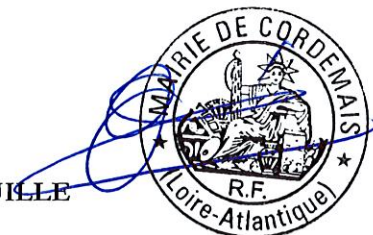
Les dépenses engendrées par ce mandat spécial seront remboursées sous réserve de la présentation des pièces justificatives correspondantes.

*Après en avoir délibéré, le conseil :*

- **DECIDE** de confier le mandat spécial cité ci-dessus à Monsieur le Maire et ses Adjoints ;
- **APPROUVE** la prise en charge des dépenses liées à l'exercice de ce mandat spécial ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le Maire  
**Daniel GUILLE**



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus